

Permis A



11 rue Jules Ferry
49500 Segré en Anjou Bleu



Mail : segreconduite@orange.fr
Site : www.segreconduite.com



DOCUMENTS POUR INSCRIPTIONS :

- Carte d'identité ou passeport.
- Carte d'identité d'un parent (mineurs et domiciliés chez parents)
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 6 mois)
- 1 Attestation d'hébergement (voir sur notre site dans <<document>>)
- Attestation JDC (17-25 ans)
- Copie du permis de conduire (si autre catégorie B ou AM)
- E-photo sur place (agréé ANTS) **PAS DE PHOTOS PAPIER**
- ASSR2 ou ASR ou Att sur l'honneur (candidat de moins de 21 ans)

Equipement obligatoire ; casque, gants homologués, chaussures montantes, blouson moto.

TARIFS MOTO A1 ET A2 validité du 01/01/2026 au 30/06/2026

- FORFAIT 1050 € (formation et démarches administratives)
- 1 évaluation dynamique + 20 heures de formation
- 1 Présentation examen plateau et circulation
- Pochette pédagogique + livret numérique
- Préparation code ETM internet
- Heure supplémentaire si nécessaire 40,00 €
- Passage plateau supplémentaire 40,00 €
- Passage circulation supplémentaire 40,00 €

*L'entrainement au code ETM se fera par internet
Les cours de plateau s'effectueront sur piste à la zone industrielle de l'Ebeaupinière à Segré (environ 2km du bureau)*

Le paiement s'effectue en 1,2 ou 3 fois selon les tarifs en vigueur. La première partie à l'inscription et les autres mensualités doivent être réglées avant le passage de l'examen circulation.

LES PASSERELLES MOTOS

FORMATION DU PERMIS A2 AU PERMIS A

7 heures de formation obligatoires 325,00 €
(formation et frais pour la demande de titre.) (305 € anciens élèves)
La formation peut-être suivie 3 mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

FORMATION 125 CM3 DU PERMIS B AU A1

7 heures de obligatoires..... 290,00 €
(La formation peut être suivie 1 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

3	3 h	Intitulé	Conten u
Séquenc e	Duré e	Théorie	-Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. -Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipement de protection. -Conduite et produits psychoactifs.
1	2 h	Circulation et clôture de formation	S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur : · les situations de changements de direction à droite et à gauche, ·le freinage, ·les techniques d'inclinaison.
2	2 h	Maniabilité hors circulat	Réalisation d'un audit de la conduite de ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.· Clôture de la formation (20minutes),échanges et bilan.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

Séquenc e	Duré e	Intitulé	Conten u
1	2 h	Module théorique	Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
2	2 h	Module hors circulation	Découvrir le véhicule et ses caractéristiques
3	3 h	module en circulation	Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et horsagglomération).

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise

Permis A



PROGRAMME DE FORMATION A1 ET A2

Compétence 1 Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard...Connaître la conception de la moto et ses principaux organes...Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur...Adopter une position de conduite sécuritaire...Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances...Monter et rétrograder les rapports de vitesse...Maîtriser la réalisation du freinage...Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité...Tenir l'équilibre sans et avec passager...Maîtriser les techniques d'inclinaison...Réaliser un freinage d'urgence.
Compétence 2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales. Connaître et respecter les règles de circulation...Rechercher la signalisation et les indices utiles...Positionner le véhicule sur la chaussée....Adapter l'allure aux situations...Être en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité...Tourner à droite et à gauche...Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité...Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire.
Compétence 3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers Evaluer et maintenir les distances de sécurité...Croiser, dépasser, être dépassé...Négocier les virages de la façon le plus sécurisante...Communiquer avec les autres usagers...Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard...Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible...S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide...Conduire dans une file de véhicule...Connaître les règles relatives à la circulation interfiles...Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites...Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...
Compétence 4 Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. Suivre un itinéraire de manière autonome...Préparer et effectuer un trajet en autonomie...Connaître les principaux facteurs de risque...Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir...Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite...Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette..

Catégories de permis Motos

Permis A2 – 18 ans

Motocyclettes avec ou sans side-car:
puissance < à 35 kW –rapport
Puissance/Poids :<0,2kW/kg. La puissance
ne peut résulter du bridage d'un véhicule
développant plus de 70 kW

Permis A – 20 ans

Obligation d'être titulaire
de la catégorie A2 depuis au
moins 2ans et d'avoir suivi une
formation de 7 heures.

Permis A1 – 16 ans

Motos avec ou sans side-car:
cylindrée max: 125 cm³,
puissance max: 11 kW

LES ÉPREUVES DU PERMIS DE CONDUIRE A 1 ET A2

Epreuve théorique Moto	40 questions : 35 bonnes réponses pour obtenir l'examen de code. Valable 5 ans ou 5 épreuves.
Epreuve pratique hors circulation. durée 10 minutes	Vérification identité et équipement du candidat, Tirage au sort du test de maniabilité, Test de maniabilité, Bilan, Transcription du résultat. L'épreuve hors circulation est composée d'un enchaînement de 6 manœuvres évalué par une note globale. A : Niveau bon B : Niveau satisfaisant C : Niveau insuffisant La notation C entraine un deuxième essai. Si celui-ci est de nouveau évalué avec une notation C, le candidat est ajourné.
Epreuve pratique en circulation. Durée 40 minutes.	Il s'agit de vérifier que le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris. Pour être reçu à l'épreuve en circulation, le candidat doit obtenir un minimum de 21 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.